

Doctrine législatrice ?

Par **Tonnie**, le **28/10/2019** à **11:46**

Bonjour,

Je suis entrain de réviser et je n'arrive pas à comprendre le terme que j'ai mis dans le titre, est-ce que c'est une doctrine qui permet l'élaboration d'une loi ?

Merci de me répondre s'il vous plaît

[color=#000000;]Respectueusement.[/color]

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/10/2019** à **13:37**

Bonjour

Pour être honnête, je n'avais encore jamais vu cette expression.

Après recherche, je suis tombé sur article Pascale Deumier au RTD Civ 2006 p. 63 "La doctrine collective législatrice : une nouvelle source de droit ?".

Si votre BU est abonnée à Dalloz vous devriez pouvoir le retrouver grâce aux références.